

Introduction

La démarche initiée par les évêques de France sous le nom de « *Diaconia 2013* » a contribué à remettre à l'honneur le terme « diaconia » repris à la *Lettre aux catholiques de France*, écrite par nos évêques en 1996, où il faut voir l'origine du vaste mouvement de renouvellement de la pastorale de l'Eglise de France. Mouvement qui a déjà donné lieu au « chantier » de la catéchèse culminant dans le rassemblement « *Ecclesia 2007* ». Le même modèle se retrouve ici : de la même manière que, là-bas, l'objectif était de rendre à tous les baptisés la mission catéchétique d'annoncer l'évangile, il s'agit ici de rendre à chaque baptisé la mission diaconale de servir son frère et l'humanité. D'un côté comme de l'autre, il s'agit de sortir d'une logique de spécialistes, en quelque sorte de « sous-traitants », pour redonner au baptême sa pleine dimension messianique, « christique », de prêtre, prophète et roi et ce, dans la dynamique du Concile Vatican II.

Tous les baptisés, cela veut dire chaque personne à titre individuel, mais aussi chaque communauté, mouvement ou service de l'Eglise, tel que, par exemple, l'Enseignement catholique. Concernant ce dernier, on rappellera que le 19 janvier 2006, lors d'un rassemblement national des diacres travaillant dans l'Enseignement catholique, au SGEC, était apparu avec clarté que, s'il y avait une pertinence à justifier un ministère diaconal dans l'Enseignement catholique, c'était surtout l'institution elle-même Enseignement catholique qui était diaconale, qui était une diaconie. C'est cette affirmation qu'il s'agira ici de justifier : en quoi les établissements catholiques d'enseignement sont-ils une « diaconie ». Et pour cela, commencer par rappeler ce qu'il faut entendre par diaconie.

1. QU'EST-CE QU'UNE DIACONIE ?

On peut définir ce terme de trois manières, en employant un triple chemin :

a. Le chemin du baptême

Qu'on pourrait également appeler le chemin de la **sacramentalité**.

On peut définir le mot diaconie, transcription du grec *diaconia* qui signifie « service », comme le prolongement ou, mieux, le « sacrement » de l'action créatrice de Dieu :

On rappellera que le rapport de Dieu au monde s'exerce dans 3 directions :

- il le crée, lui donne l'existence
- il s'y révèle, lui déclare son amour
- il l'attire à lui, fait alliance

À son tour, le Christ, « sacrement » du Père, incarne cette triple présence :

- par ses miracles, en guérissant, relevant, rendant la vie, il prolonge l'action créatrice de Dieu.
- par sa parole, sa prédication, en enseignant, annonçant le Royaume, il poursuit et accomplit la révélation ; il est lui-même la Parole, le Verbe.
- par sa prière, en rendant grâce, en offrant et s'offrant lui-même à son Père, il accomplit le « retour à Dieu », l'Alliance ou les noces eschatologiques.

L'Eglise, sacrement du Christ, « incarnation continuée », prolonge cette triple présence :

- par son action dans le monde en faveur des hommes, des pauvres surtout : *diaconia*
- par son enseignement, la catéchèse, le témoignage de la foi : *marturia*
- par la célébration des sacrements, la prière et la liturgie : *leitourgia*

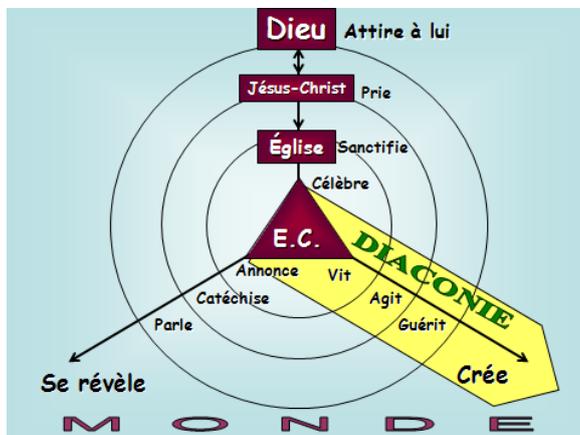
On aura compris que c'est là le sens de l'onction du Saint Chrême au baptême qui configure chaque baptisé au Christ, prêtre, prophète et roi.

L'Etablissement catholique d'Enseignement, en tant que communauté d'Eglise, va vivre cette triple mission :

- par l'éducation et l'action au service des hommes, qui active la vertu de charité ;
- par l'annonce explicite de l'évangile, qui nourrit la vertu de la foi ;
- par la célébration et la prière des chrétiens, qui entretient la vertu d'espérance.

La diaconie désigne la première direction de ce rapport, le *service* rendu aux hommes, au nom du Christ, dans la ligne de la création divine.

Ce qui peut apparaître dans le schéma ci-contre :



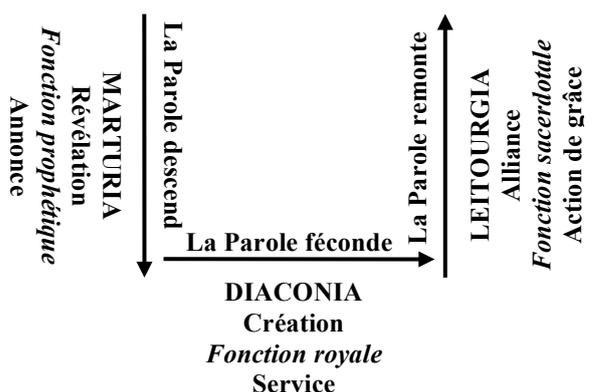
b. Le chemin de la Parole

On peut également faire apparaître la diaconie parmi les 3 fonctions selon un autre schéma qui suit cette fois le mouvement de la Parole de Dieu au livre d'Isaïe (55, 10-11) :

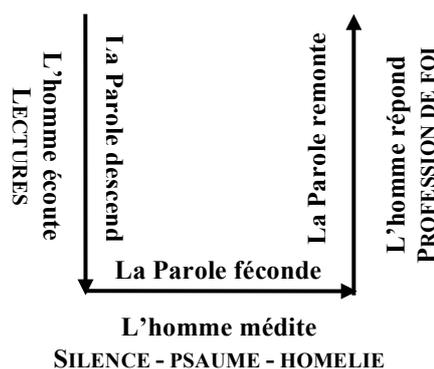
La pluie et la neige qui descendent des cieux n'y retournent pas sans avoir abreuvé la terre, sans l'avoir fécondée et l'avoir fait germer, pour donner la semence au semeur et le pain à celui qui mange ; ainsi ma Parole qui sort de ma bouche ne me reviendra pas sans résultat, sans avoir fait ce que je veux, sans avoir accompli sa mission.

La diaconie désignera donc le long et patient travail de fécondation de la terre, de transformation du monde sous l'action de la Parole.

Cette présentation a l'avantage de faire procéder toute action dans le monde de la Parole de Dieu, en suivant ainsi le schéma donné dans Dei Verbum.



Les trois fonctions baptismales



La liturgie de la Parole

On remarquera que ce chemin suit également celui de la liturgie et plus précisément de la liturgie de la Parole : à la Parole qui descend de Dieu correspondent les lectures ; à la Parole qui féconde et irrigue la terre des hommes correspondent le silence de l'écoute, la réponse du Psaume et la rumination de l'homélie ; et à la parole qui remonte à Dieu, la profession de foi, la prière universelle précédant l'eucharistie ou action de grâce.

c. Le chemin du diaconat

Même si la diaconie de l'Eglise n'est pas le monopole du diaconat et si celui-ci n'épuise pas celle-là, tant s'en faut, on peut voir dans la notion de diaconie une allusion à la fonction des diacres dont la tradition fonde l'institution sur 2 textes du Nouveau Testament :

- l'élection des « Sept » au chapitre 6 des Actes des Apôtres
- le lavement des pieds par Jésus, le soir du Jeudi saint, selon saint Jean au chapitre 13.

Election des « 7 » : chiffre symbolique de l'achèvement de la création, comme 12 est le chiffre symbolique du peuple d'Israël restauré dans sa complétude au terme de l'histoire.

12 est ainsi le chiffre de l'Eglise et 7 celui de l'humanité.

On se souvient que les évangiles de Marc et de Matthieu présentent 2 récits de multiplication des pains¹, au terme desquels il reste respectivement 12 et 7 corbeilles. Signe que si l'eucharistie fait l'Eglise, elle est aussi appelée à nourrir l'humanité.

En situation d'affrontement à la diversité culturelle et à l'universel, les « Sept » sont le signe de l'ouverture de l'Eglise à l'universel et à toute culture, à l'ensemble de la création.

La diaconie est donc cette ouverture de la mission à tous, au-delà des frontières du groupe religieux de référence. Un ministère du seuil.

Les Sept sont dits « diacres » c'est-à-dire serviteurs. Pour indiquer la direction de la mission : non pas recruter, faire entrer dans l'Eglise par un immense mouvement centripète, mais au contraire servir, dans une dynamique centrifuge, pour signifier que l'Eglise n'existe pas pour elle-même, mais pour le monde. « *L'Eglise existe pour évangéliser* » **Paul VI *Evangelii nuntiandi***, 14. Et qu'évangéliser, c'est servir ; comme le dit la même encyclique au n° 18 : « *Evangéliser, pour l'Eglise, c'est porter la Bonne Nouvelle dans tous les milieux de l'humanité et, par son impact, transformer du dedans, rendre neuve l'humanité elle-même : " Voici que je fais l'univers nouveau ! " (Ap 21,5). Mais il n'y a pas d'humanité nouvelle s'il n'y a pas d'abord d'hommes nouveaux, de la nouveauté du baptême et de la vie selon l'Evangile. Le but de l'évangélisation est donc bien ce changement intérieur et, s'il fallait le traduire d'un mot, le plus juste serait de dire que l'Eglise évangélise lorsque, par la seule puissance divine du Message qu'elle proclame, elle cherche à convertir en même temps la conscience personnelle et collective des hommes, l'activité dans laquelle ils s'engagent, la vie et le milieu concrets qui sont les leurs.* »

On sait que dans l'évangile de Jean qui rapporte le signe du service, le lavement des pieds, au chapitre 13, ce geste est assorti du même ordre de réitération que celui de l'institution eucharistique : « *Faites ceci en mémoire de moi* » et « *C'est un exemple que je vous ai donné afin que vous fassiez, vous aussi, comme j'ai fait pour vous.* »

Autre parallélisme entre les « Douze » et les « Sept ».

2. LA DIACONIE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE OU EN QUOI L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EST UNE DIACONIE

a. Le principe

L'Eglise a toujours estimé que l'enseignement et l'œuvre éducative menée par l'acte d'enseigner, de transmettre une culture, de construire un savoir, constituaient un service de l'homme, contribuaient à faire croître en humanité, ce que nous situons dans l'axe de l'action créatrice de Dieu. En d'autres termes, on peut dire que cette action éducatrice relève de ce qu'il est convenu d'appeler la Doctrine ou pensée sociale de l'Eglise – qui est tout sauf une doctrine spéculative, mais avant tout un engagement actif, une mise en acte historique de la diaconie.

C'est dans ce sens que Jean-Paul II résume le projet de l'Enseignement catholique : « *La personne de chacun, dans ses besoins matériels et spirituels, est au centre de l'enseignement de Jésus : c'est pour cela que la promotion de la personne humaine est le but de l'école catholique*². »

¹ Mt 14, 13-21 & 15,32-38 ; Mc 6, 30-44 & 8, 1-10

Pour le dire dans les termes de Benoît XVI, on dira que le service de la vérité (l'enseignement) est l'une des formes de la charité (le service).

Faut-il rappeler que l'Enseignement catholique n'est pas catholique par son recrutement, mais par son projet ; ou encore, selon l'expression consacrée, qu'il est ouvert à tous par choix pastoral et par obligation légale. Il ne s'agit donc pas d'un lieu d'éducation, voire de « conservation » à usage interne à l'Eglise, mais bien d'un service que l'Eglise rend à l'ensemble de la société. En ce sens le statut français d'établissement associé à l'Etat par contrat le rappelle, le rend possible et, d'une certaine manière, le garantit.

L'enseignement catholique ne l'est pas non plus de par la nature religieuse des activités périscolaires qu'il peut être amené à organiser (catéchèse, préparation des sacrements, célébrations...). Sur ce point, on relira le Statut de l'Enseignement catholique où les évêques, dans le préambule, rappellent que « *L'école catholique est donc elle-même un lieu d'évangélisation, d'authentique apostolat, d'action pastorale, non par le moyen d'activités complémentaires, parallèles ou parascolaires, mais par la nature même de son action directement orientée à l'éducation de la personnalité chrétienne.* »³

b. Dans les textes du Magistère

Cette conception de l'Enseignement catholique comme un service de l'homme apparaît dans tous les textes du Magistère où l'Eglise s'exprime sur son école catholique. Quelques exemples :

- **La déclaration « Gravissimum educationis » du Concile Vatican II (1965)**

Promouvoir la promotion complète de la personne... et le bien de la société (3. 8)

Une attention particulière aux établissements technologiques et professionnels et d'une manière particulière aux plus démunis, là où le service de la société est le plus urgent (9)

- **Le document « L'école catholique » de la Congrégation pour l'éducation catholique (1977)**

Reprise du texte du Concile cité précédemment sur l'ouverture aux plus démunis, complété par ces accusations on ne peut plus claires : « *une école catholique qui se vouerait exclusivement ou par préférence aux membres des classes sociales aisées contribuerait à les confirmer dans une position avantageuse par rapport à d'autres et favoriserait un ordre social injuste.* » (58) De même : « *aujourd'hui comme dans le passé, il est des institutions arborant l'enseigne de l'Ecole Catholique qui ne semblent pas répondre pleinement au projet éducatif qui devrait les caractériser et ne rendent pas à l'Eglise et à la société le service qu'elles devraient.* » (65)

- **La lettre des évêques aux catholiques de France « Proposer la foi dans la société actuelle » (1996)**

L'école compte parmi les moyens dont l'Eglise dispose pour mettre en œuvre son engagement au service des plus pauvres. (III, 2. *Servir la vie des hommes*)

- **Le document « L'école catholique au seuil du troisième millénaire » de la Congrégation pour l'éducation catholique (1997)**

On y parle de « *charité éducative* » (4), de « *service social* » (5) ; on y fait mention du service rendu au développement des peuples (9) et surtout, inspiré par la volonté de servir les plus petits, de l'histoire des fondateurs « *comme une réponse aux nécessités des catégories moins favorisées du point de vue social et économique.* » (15.)

- **Le « Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise » du Conseil pontifical "justice et paix" (2004)**

² Jean-Paul II Discours au premier congrès de l'Ecole Catholique en Italie, 24 novembre 1991

³ Statut de l'Enseignement catholique, préambule, 6

On retiendra la phrase : « L'engagement en faveur de l'éducation et de la formation de la personne a toujours été la première préoccupation de l'action sociale des chrétiens. » (557)

• **Le Statut de l'Enseignement catholique (1992/1996/1999)**

Redit la mission de service de la société dans le respect de la liberté de conscience. « *L'enseignement catholique sait bien que sa mission consiste à servir l'homme.* » (Préambule 2. *Le service de la Nation*)

Pour conclure ce tour d'horizon des textes, on fera remarquer l'étonnante convergence de deux événements contemporains l'un de l'autre, aussi décisifs l'un que l'autre pour l'histoire de l'Enseignement catholique : la loi Debré de 1959 qui crée le statut original d'Etablissement associé à l'Etat par contrat et le concile Vatican II (1962-1965)

Loi Debré 31/12/59	Vatican II 1962-1965	Conséquence pour l'Enseignement catholique
Obligation de l'accueil de tous les élèves « <i>sans distinction d'origine, d'opinions ou de croyances.</i> »	Ouverture de l'Eglise au dialogue avec le monde <u>Gaudium et Spes</u>	L'enseignement catholique cesse d'être confessionnel pour être ouvert à tous « par choix pastoral ».
Obligation du « <i>respect total de la liberté de conscience.</i> »	Reconnaissance de la liberté religieuse <u>Dignitatis Humanae</u>	Être chrétien n'est plus une condition pour entrer dans l'EC. Les motivations des familles vont évoluer et seront de moins en moins religieuses.
Reconnaissance du « <i>caractère propre</i> » de l'établissement catholique	Christocentrisme de la foi <u>Lumen Gentium</u>	Rédaction de projets éducatifs explicitement référés à l'Evangile. Mission de « Proposer la foi » (<u>Lettre aux Catholiques de France des évêques en 1996</u> Première annonce

c. L'analogie avec les miracles de Jésus

On a dit que c'était par ses miracles que Jésus prolongeait, actualisait en son incarnation l'action créatrice de Dieu. L'action éducative qui est conduite dans nos établissements n'est pas sans analogie avec cette action thaumaturgique de Jésus. Ainsi :

- Apprendre à un élève à parler, s'exprimer, construire une argumentation,
↳ C'est comme rendre la parole à un muet
- Conduire un élève à connaître la vérité,
↳ C'est comme rendre la vue à un aveugle
- « Récupérer » un élève en difficulté,
↳ C'est comme relever un paralytique
- Redonner une chance à un élève coupable,
↳ C'est comme pardonner les péchés
- Accueillir par un regard bienveillant un élève mis au ban
↳ C'est comme purifier un lépreux

D'un côté comme de l'autre on sera attentif à ce fait que jamais Jésus n'a guéri un malade pour en faire un disciple et jamais il n'a appelé à le suivre quelqu'un qu'il avait guéri. Au contraire il les envoie, soit pour témoigner, soit tout simplement avec la consigne de se taire. C'est dire le caractère désintéressé du service de l'humanité. C'est dire combien les écoles catholiques n'ont

pas vocation à recruter, convertir, mais à servir et donner. Ce qui ne les empêche pas, bien au contraire, d'être des lieux d'appel à la vocation. Si l'on accepte que la vocation chrétienne, qu'elle soit baptismale ou ministérielle, est toujours un appel à servir les hommes.

d. Quelques témoins

Les fondateurs de congrégations ou d'ordres enseignants – et dont beaucoup existent encore aujourd'hui et inspirent encore des réseaux importants d'établissements – étaient tous animés par la même volonté de résoudre l'écart entre l'Évangile et la condition des oubliés, des rejetés, des pauvres et handicapés, des laissés pour compte, des blessés de la vie. Ils ont inventé pour chaque époque de nouveaux modes de présence de l'Église aux hommes et à leurs besoins et se sont ainsi inscrits dans ce qu'on appellera un jour « la Doctrine sociale de l'Église ».

En d'autres termes, l'enseignement catholique a été inventé pour les pauvres (même si aujourd'hui il faut avouer que, dans quelques cas hélas, ce sont les riches qui l'ont pris !)

Quelques exemples :

- **Angèle Mérici** (1474-1540) et les Ursulines
⇒ L'éducation des filles
- **Louise de Marillac** (1591-1660) et les Filles de la charité
⇒ Pour les enfants trouvés recueillis par Saint Vincent de Paul
- **Nicolas Barré** (1621-1686) et les Sœurs de l'Enfant Jésus
⇒ Des « écoles charitables » pour les enfants et les jeunes des milieux défavorisés
- **Jean-Baptiste de la Salle** (1651-1719) et les Frères des Écoles Chrétiennes
⇒ Les enfants des milieux populaires
- **Louis-Marie Grignon de Montfort** (1673-1716) **Louise Trichet** (1684-1759) et les sœurs de la Sagesse
⇒ Les « écoles charitables », pour les handicapés sensoriels
- **Jeanne-Claude Jacoulet** (1772-1836) et la Sainte Famille
⇒ Formation humaine et chrétienne des filles des campagnes et des quartiers pauvres des villes
- **Anne-Marie Javouhey** (1779-1851) et la Congrégation Saint-Joseph de Cluny
⇒ Les esclaves affranchis des colonies
- **Jean-Marie de La Mennais** (1780-1860) et les Frères de Ploërmel
⇒ Les enfants pauvres ou isolés dans les campagnes
- **Victoire de Bengy** (1781-1858) et les Fidèles Compagnes de Jésus
⇒ Des cours du soir pour les ouvrières des usines
- **Marcellin Champagnat** (1789-1840) et les Petits Frères de Marie
⇒ Les enfants pauvres des campagnes
- **Jean-Baptiste Debrabant** (1801-1880) et les Sœurs de la Sainte Union
⇒ L'éducation des filles des quartiers pauvres de Douai
- **Théodore Ratisbonne** (1802-1884) et les sœurs de Notre-Dame de Sion
⇒ Pour travailler au rapprochement judéo-chrétien et lutter contre l'antisémitisme
- **Jean Gailhac** (1802-1890) et les Sœurs du Sacré Cœur de Marie
⇒ Pour les filles « à la rue » ou orphelines de Béziers, puis d'ailleurs
- **Don Bosco** (1815-1888) et les Salésiens
⇒ Donner une éducation aux jeunes apprentis
- le **Père Pierre Faure** (1904-1988) et la pédagogie personnalisée et communautaire
⇒ pour les élèves en difficulté
- Etc.

Un exemple, dans le diocèse de Cambrai, à Somain, ville du bassin minier où, en 1949, trois chrétiens issus de la JOC et nourris de la pensée sociale de l'Eglise (Albert Malaquin, Gilbert Lanoy et Micheline Gits), fondent une école technique pour les filles des ouvriers de la mine, et qui deviendra le lycée Hélène Boucher, un lycée professionnel « de la deuxième chance », dont Mgr Jacques Delaporte, ancien archevêque de Cambrai disait à la sortie d'une visite pastorale : « *Si l'on devait ne garder qu'un seul lycée dans le diocèse, ce devrait être celui-là !* »

A côté des fondateurs et dans le quotidien, on peut dire aussi qu'une véritable diaconie est à l'œuvre ne serait-ce que dans les UPI, CLIS, et autres unités de l'enseignement spécialisé où l'Eglise met en œuvre son « *option préférentielle pour les pauvres*⁴ »

3. EN QUOI L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ÉDUQUE À LA DIACONIE ?

A côté de cette dimension qui fait de l'Enseignement catholique une diaconie en tant que telle, c'est-à-dire l'un des services que l'Eglise rend aux hommes, celui-ci assure également une éducation au service, dans le sens d'une sensibilisation et d'une initiation des jeunes à cette dimension essentielle de la foi, et même de la simple humanité.

Cette éducation peut se faire dans le quotidien de la vie scolaire, par le discours et l'exemple, mais aussi par la mise en place d'actions spécifiques, qu'on appellera souvent « caritatives », le plus souvent dans le cadre et avec le soutien d'un mouvement ou d'un service : CCFD, Secours Catholique, Conférence de Saint Vincent de Paul, Coopération Missionnaire, Pax Christi, etc.

Cette éducation à la diaconie passe également par l'**animation institutionnelle**, en lien avec l'Eglise de France et l'Eglise universelle :

a. Diaconie et *Diaconia* 2013

C'est donc tout à fait naturellement et légitimement que l'Enseignement catholique participe activement à la démarche *Diaconia* 2013.

C'est le sens de l'impulsion que donne aux établissements qui le veulent bien la Mission d'Animation Pastorale du Secrétariat Général de l'Enseignement catholique, les invitant à s'inscrire dans les propositions du Comité de Pilotage de *Diaconia* 2013.

Pour initier cette inscription, les responsables institutionnels, puis les établissements, ont été invités à renseigner une enquête visant à relever d'une part les **fragilités** constatées, aux niveaux

- Des enfants et des jeunes des établissements et de leur famille
- Des personnels et enseignants des établissements
- De l'environnement des établissements

Et d'autre part les « **merveilles** » ou actions entreprises pour y répondre :

- Actions des éducateurs auprès des enfants et des jeunes de l'établissement
- Actions des enfants et des jeunes auprès d'autres enfants et jeunes de l'établissement
- Actions menées par des enfants et des jeunes dans le domaine de la solidarité et de l'humanitaire
- Actions menées par des adultes auprès d'autres adultes de la communauté éducative.

Le résultat de cette enquête « *nous permet de saisir combien la mission de l'Enseignement catholique est pleinement diaconale* » (Pierre Robitaille, coordinateur de la Mission d'Animation Pastorale.)

b. Diaconie, Assises et Exploration éducative

Loin de se superposer ou de se juxtaposer, ces différents thèmes de l'animation institutionnelle

⁴ Jean-Paul II, Encyclique *Sollicitudo rei socialis*, 42

n'en font qu'un et reviennent à exposer le projet éducatif de l'Enseignement catholique revêtu d'habits différents.

Toute la démarche des Assises, prolongée par la métaphore de l'exploration éducative, a consisté à mobiliser tous les acteurs pour un meilleur service des jeunes et de la société ; meilleur, c'est-à-dire toujours plus conforme à l'exigence évangélique de la fraternité.

Au fil des archipels, on retrouve différentes dimensions de la diaconie⁵ :

- **L'archipel de la lutte contre les inégalités**
 - Faire preuve d'audace pour rejoindre toutes les formes de pauvreté
 - Vivre une solidarité proche et lointaine
 - Accueillir & donner une place à chacun, jeunes et adultes
 - Inventer des voies adaptées à chacun pour apprendre

- **L'archipel du questionnement de la Vie**
 - Comprendre et s'engager à agir sur le monde
 - Écouter les bouleversements du monde
 - Donner les moyens à chacun de construire sa parole
 - Ouvrir à la vie intérieure et à la spiritualité

- **L'archipel du vivre ensemble**
 - Faire de la classe un lieu de vie et de solidarité
 - Vivre l'établissement comme une communauté éducative
 - Ouvrir l'établissement à un ensemble plus large
 - Permettre à chaque adulte d'assumer son rôle d'éducateur

EN GUISE DE CONCLUSION

Pour en faire une diaconie, faut-il des diacres dans l'Enseignement catholique ?

Il n'en faut pas, si l'on veut dire par là qu'ils seraient habilités par leur ordination et leur mission à mener des actions, mettre en place des structures, tenir des discours qu'eux seuls seraient à même de conduire et sans lesquels l'Enseignement catholique ne pourrait pas être ce qu'il est.

En d'autres termes, il n'en faut pas pour exercer dans les Etablissements toutes les fonctions de service.

Mais il en faut, si l'on en fait des signes de ce que chaque baptisé est appelé à être. De même que quelques-uns sont ordonnés prêtres pour que tous puissent exercer à la suite du Christ le sacerdoce commun des baptisés, quelques-uns sont ordonnés diacres pour faire en sorte que tous puissent être réellement serviteurs des autres et particulièrement des plus petits.

Il en faut pour rappeler que l'Enseignement n'est catholique que s'il est diaconal.

⁵ Cf. L'intervention de M. Claude Berruer aux ADP le 11 octobre 2011 « *Participation des établissements catholiques d'enseignement à Diaconia 2013* »